JOURNÉE CONFÉRENCES-DÉBATS AFPCN

27 juin 2018

Action de rebond : diagnostic et recommandations

Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles

AFPCN

Mieux comprendre, mieux prévenir

Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles
AFPCN c/o ENGREF – 19 avenue du Maine 75732 Paris cedex 15

contact@afpcn.org
http://afpcn.org
@AFPCN_risques
01 45 49 88 36

Ouverture et fil rouge de la journée

Henri LEGRAND, Délégué Général de l'AFPCN

Lors de sa dernière Assemblée Générale du 6 juillet 2017, l'AFPCN a décidé de lancer une réflexion pour donner une nouvelle dimension à son action, qui a été intitulée « action de rebond ». Au-delà de cette Assemblée Générale 2018, l'AFPCN a choisi d'élargir cet événement à une journée de réflexion sur la prévention des catastrophes naturelles et des actions que l'AFPCN peut mener en faveur de cette prévention.

L'AFPCN fête cette année ses 17 ans d'existence puisqu'elle est née de la suite de l'action du Comité français pour la prévention des catastrophes naturelles qui a œuvré lors de la décennie éponyme. Sa vocation est de réunir l'ensemble des personnes intéressées par la prévention des catastrophes naturelles quels que soient leur statut, leur métier, leur spécialité, que ce soit des associations, des décideurs, des chercheurs, des entreprises, et de s'intéresser à l'ensemble des catastrophes naturelles. Pour nous engager dans cette action de rebond, nous avons fait appel aux services de Maryse VERCOUTERE, consultante en réduction du risque de catastrophes. L'action de rebond comprend une phase de diagnostic et une phase de proposition d'actions.

Pour appuyer le diagnostic, cette journée débutera par une rétrospective d'actions réalisées par l'AFPCN durant ces dernières années, nous viendrons ensuite plus précisément à la présentation du diagnostic institutionnel de l'association, puis nous aurons enfin deux tables rondes où des grands témoins échangeront autour de ce diagnostic et des premières recommandations.

PRÉSENTATION DE L'AFPCN ET DE SON ACTION DE REBOND

Regards croisés rétrospectif, présent et prospectif sur 4 activités structurantes de l'association

Le GT « Vulnérabilité des réseaux face aux risques » et ses livrables

Roland NUSSBAUM, Secrétaire Général exécutif de l'AFPCN

Rapport 2014 « Vulnérabilité des réseaux et catastrophes naturelles »

Ce groupe de travail est le premier groupe partenarial associant deux structures associatives, l'AFPCN et l'IMdR (Institut pour la Maîtrise des Risques). Ce groupe est animé par **Jean-François RAFFOUX**, ancien directeur scientifique de l'INERIS, et **François GERARD**, membre du bureau de l'AFPCN. L'objectif de ce GT est de réaliser un diagnostic de la vulnérabilité des réseaux en cas de risques majeurs, à différentes temporalités. Le groupe a déjà produit un rapport en 2014 sur la « Vulnérabilité des réseaux et catastrophes naturelles » avec une approche cindynique. Une nouvelle ambition est celle de traiter du cas des inondations majeures avec des acteurs de tous les secteurs, dont les opérateurs de réseaux (e.g. SNCF, Orange, ENEDIS) et des collectivités (e.g. Agglomération du Havre - CODAH, Grand Troyes), avec pour ambition d'établir un plan d'action pour réduire la vulnérabilité des réseaux dans une perspective « *build back better* ».

Le conseil scientifique de l'AFPCN

Maud DEVÈS, Présidente du conseil scientifique de l'AFPCN

Le conseil scientifique (CS) de l'AFPCN réunit des experts de divers horizons disciplinaires, à la fois des chercheurs en Sciences Naturelles (e.g. géophysique, météorologie, climatologie, hydrologie), des chercheurs en Sciences Humaines et Sociales (e.g. sociologie, anthropologie, psychologie, géographie, spécialistes du droit de l'environnement, juristes), mais également des spécialistes de l'action publique qui travaillent au sein des ministères ou des collectivités. Le travail du CS se décline au sein de groupes de travail thématiques (GT). Par exemple, un groupe de travail sur le changement climatique qui a organisé le 13 juin 2018, une grande journée sur l'évolution de l'expertise sur les actions climatiques suite à l'Accord de Paris. Il existe également un GT « Risques et médias », lancé en 2018, qui traite de la manière dont les médias se saisissent des problématiques environnementales, comment se positionnent les experts dans le discours médiatique. Un autre GT traite de la gestion des incertitudes dans la prévention des risques et la gestion des crises. Un autre GT traite de la manière dont se construit la décision publique et sur la position de l'expertise au sein de ce processus.

L'AFPCN a un rôle déterminant à jouer au sein de la plateforme de réduction des risques. Il y a déjà beaucoup d'activités en ce sens au sein du conseil scientifique au travers de journées de conférences, de publications dans des revues académiques et de notes de synthèse rendues publiques. Un effort sera entrepris pour la diffusion de ses travaux, de rendre le CS davantage visible. L'accent sera mis également sur une pluralité accrue par le recrutement de nouveaux experts issus de différents horizons pour enrichir le dialogue mis en place au sein de la plateforme. Le CS doit également continuer à participer au développement international de l'AFPCN au travers notamment de la participation au programme IRDR (*Integrated Research on Disaster Risk)* de l'ONU.

Une mission structurante d'animation du Comité des utilisateurs de l'ONRN

François GÉRARD, Membre du bureau de l'AFPCN

Le Comité des Utilisateurs (CU) de l'Observatoire National des Risques Naturels (ONRN) est un organe structurant au sein de l'AFPCN. Il est placé sous la responsabilité de **François GÉRARD**, **Michel LUZI** et **Bernard MODÉRÉ**, membres du bureau de l'AFPCN. C'est la capacité qu'a l'AFPCN de créer un réseau qui a conduit les initiateurs de l'ONRN à demander à l'association d'animer le CU de l'ONRN depuis 2012. Le CU ONRN fait partie intégrante de la gouvernance de l'ONRN et du réseau des observatoires. Le CU ONRN a débuté ses travaux avant la séance du 28 mars 2013 lors de laquelle l'ONRN a été présenté publiquement. Le forum des utilisateurs avait émis alors des recommandations qui avaient été prises en compte par l'ONRN.

Les participants au CU de l'ONRN sont l'ensemble des parties prenantes de la prévention des risques, y compris le citoyen s'il le souhaite. En pratique, un comité restreint a été constitué, composé d'une quarantaine de membres répartis en plusieurs catégories d'usagers (e.g. partenaires, Etats, collectivités, enseignement et recherche) avec une majorité de professionnels et d'associatifs notamment lors du dernier forum consacré à la sinistralité. L'ambition est de recruter plus de représentants des services locaux des collectivités territoriales (élus et fonctionnaires en charge des risques), et de personnes chargées de la gestion de crise (e.g. SDIS).

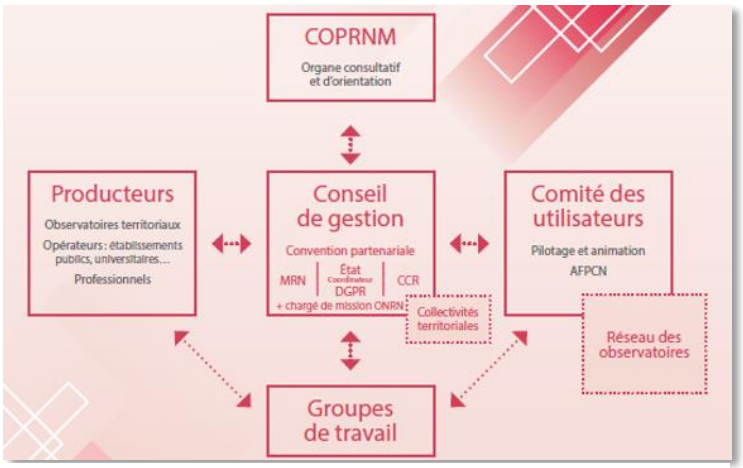

Schéma de la structure de l'Observatoire National des Risques Naturels (ONRN)

Globalement, le CU a élargi le portefeuille de l'ONRN qui traite désormais de tous les risques. Les premiers résultats obtenus par le CU par rapport au cahier des charges établi par l'ONRN ont été : (1) la validation et la documentation des données recueillies par l'ONRN, (2) un travail sur le retour d'expérience, (3) la mise en réseau des observatoires, (4) des démonstrations du potentiel des indicateurs croisés, et (5) une base de données des événements dommageables (BDED). Le rôle du CU est de donner son avis sur la protection des observatoires et de donner des nouvelles productions.

Les défis à relever dans l'animation de cette communauté sont notamment d'évaluer le potentiel de la BDED au travers d'un débat lancé sur l'espace collaboratif en ligne de l'AFPCN, de favoriser l'appropriation du portefeuille ONRN par les responsables territoriaux, de développer des indicateurs de gestion de crise, et enfin de standardiser et bancariser les REX pour qu'ils soient exploitables par tout le monde. L'outil collaboratif de l'AFPCN sera utilisé à cet effet, et sera notamment utile à la préparation de la prochaine réunion statutaire du CU.

Une mission structurante d'animation-coordination de l'action internationale des composantes non étatiques de la gestion des risques naturels

Roland NUSSBAUM, Secrétaire Général exécutif de l'AFPCN

L'AFPCN, créée à la suite de la décennie internationale des catastrophes naturelles, a participé au niveau onusien au *World Conference for Disaster Risk Reduction* de Kobe en janvier 2005 et de Sendaï en mars 2015 où l'AFPCN avait pris l'initiative d'un *side-event* consacré à l'intérêt de se doter d'un outil de la gouvernance concertée de la prévention des risques au niveau national ou territorial (observatoires régionaux). L'AFPCN participe également chaque année à la *Global Plateform* qui a lieu traditionnellement à Genève mais qui en 2017 avait lieu à Cancun au Mexique à laquelle **Maud DEVÈS**, Présidente du CS, a représenté l'association pour porter le flambeau de la société civile et de la communauté scientifique.

Au niveau européen, l'AFPCN est en contact régulier avec son homologue allemand, le DKKV (*Deutsches Komitee Katastrophenvorsorge*), avec qui elle a initié un réseau européen avant même celui de l'EFDRR (*European Forum for Disaster Risk Reduction*). Également au plan européen, la DG HOME AFFAIRS est dotée d'un *Community of Users on Secure, Safe and Resilient Societies* qui est un club communautaire semblable à ce que l'AFPCN entreprend sur le plan national. A un autre niveau, l'AFPCN participe ou copilote des projets européens, via des *End-Users Comity* par exemple comme cela a été le cas pour le projet CapHaz-Net ou encore Know4DRR avec un partenariat entre autres avec l'Université de Savoie. Plus récemment, l'AFPCN a été partenaire du projet EcoStress dont elle a représenté la composante française, et également du projet ESPREssO dont le partenaire français est le BRGM. Enfin, l'AFPCN est depuis 2013 adhérente à l'*Integrated Disaster Risk Management Society* (IDRiM) et participe activement à ses conférences annuelles (e.g. Newcastle, UK en 2013 ; London, Canada en 2014 ; Reykjavik, Islande en 2017). La France aura par ailleurs l'honneur d'accueillir en 2019 la conférence internationale annuelle de l'IDRiM sous l'impulsion de l'AFPCN et de ses partenaires, dont l'Université de Nice sera le lieu d'accueil.

Sur le plan international, il est à noter également l'existence du *Disaster Risk Management Knowledge Center* (DRMKC) qui développe des partenariats, de la connaissance et de l'innovation, au service des Nations Unies, des ONG, des Etats membres.

Introduction au projet 2018 « action de rebond » par la maitrise d'ouvrage AFPCN

Henri LEGRAND, Délégué Général de l'AFPCN
Régis THÉPOT, membre du bureau de l'AFPCN

L'AFPCN est très active depuis sa création grâce à ses groupes de travail, son conseil scientifique, son comité des utilisateurs de l'ONRN, son action à l'international, etc. Néanmoins, nous pouvons nous demander si toutes ses activités répondent aux objectifs fixés lors de la création de l'association en 2001. Nos actions répondent-elles aux attentes de nos partenaires et de nos membres ? Cette analyse est à l'origine de l'action de rebond qui doit réorienter nos travaux dans ce sens, pour aller à la recherche de nouveaux outils qui permettent de remplir les objectifs fixés.

A cet effet, l'AFPCN a fait appel aux services de **Maryse VERCOUTÈRE**, consultante en réduction du risque de catastrophe, chargée de réaliser cette étude. L'action de rebond se déroule en deux temps : (1) un temps de diagnostic, et (2) un temps de proposition de plan d'action. Le diagnostic, actuellement dans sa phase finale, représente le point de vue de Maryse VERCOUTÈRE selon les données qu'elle a pu recueillir, appuyée par Régis THEPOT comme pilote de cette action de rebond. Les propositions de plan d'action seront discutées ensuite probablement lors d'une assemblée générale extraordinaire d'ici la fin de l'année.

Présentation des premiers résultats du diagnostic et des premières hypothèses de travail en matière de scénarisation des plans d'action pour les 3 ans à venir

Maryse VERCOUTERE, consultante RRC
Thierry MENAGER, Secrétaire Général adjoint de l'AFPCN

Les résultats du diagnostic institutionnel de l'AFPCN ont été organisés selon une pyramide de Dilts représentant différents niveaux interdépendants qui nécessitent une certaine cohérence. Les différents étages de la pyramide sont les suivants : « ambition et objectifs », « identité et activités », « valeurs et de compétences », « capacité et stratégie », « production et communication », et enfin « partenariats et environnement » dans lequel évolue l'AFPCN. Ainsi par exemple la production est au service d'une stratégie, et la définition des actions et des capacités de l'association se réfère à des valeurs et à une identité au service d'une ambition.

La pyramide de Dilts comme proxy du diagnostic de l'AFPCN

Thierry MENAGER : Par rapport au projet associatif, et notamment aux ambitions et objectifs de l'AFPCN, que disons-nous que nous sommes ?

Maryse VERCOUTÈRE : Pour le moment, l'AFPCN se définit par rapport à ses statuts, c'est-à-dire : (1) un centre de réflexion et d'impulsion collective autour des risques naturels, environnementaux, systémiques, et globaux, (2) d'expertise en termes de préparation et d'évaluation de décisions publiques, (3) à différents niveaux géographiques et administratifs, (4) en contribuant à différents travaux de recherche, et (5) en développant une collaboration internationale.

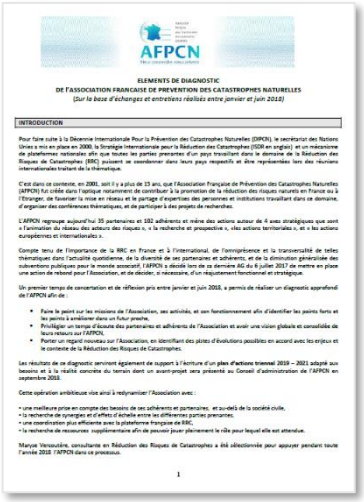
AFPCN

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC
DE L'ASSOCIATION FRANCAISE DE PREVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES
(Sur la base d'échanges et entretiens réalisés entre janvier et juin 2018)

INTRODUCTION

Visualiser le document de diagnostic de l'AFPCN

L'AFPCN a un rôle dans la plateforme RRC, en faisant le lien entre les parties gouvernementales et la société civile, avec les notions de partage et de synergie, comment l'AFPCN est-elle perçue par nos partenaires et nos membres ?

Tous reconnaissent l'utilité, l'importance et la plus-value de l'AFPCN. Néanmoins, de nombreux membres s'interrogent sur le lien avec les ministères, la DGPR et la DGSCGC, et sur le lien avec les autres ministères. Le rôle d'animateur de la plateforme nationale n'est pas assez concret et visible.

La raison d'être de l'association doit évoluer, quelle pourrait être cette ambition nouvelle ?

L'AFPCN a été créée dans le but de promouvoir la réduction du risque de catastrophes, mais la prise de conscience collective autour des risques a évolué depuis et l'AFPCN doit réinventer sa façon de travailler et sa façon de prendre en charge son rôle d'animateur de la plateforme. Il est nécessaire d'être notamment plus en adéquation avec les plans d'action de nos partenaires. Les membres de l'association souhaitent qu'il y ait plus de participatif dans les actions. Quatre axes de travail en ressortent : (1) mieux travailler avec les informations qui remontent du terrain pour faire le lien entre politiques publiques et acteurs de terrain, (2) encourager le décloisonnement, (3) émettre des recommandations pertinentes et transmises par un portage politique, (4) créer un réseau de bonnes pratiques et de leçons apprises.

Sur la question de l'identité, quelles observations ont formulé nos membres et vers quelle identité souhaite-t-on aller ?

Il apparait que l'identité de l'AFPCN manque de clarté. Il est nécessaire de clarifier le lien entre les membres du bureau, le CS et le conseil d'administration. Les membres voient l'association comme un club fermé. Néanmoins la présidence commune entre AFPCN et COPRNM est appréciée. L'AFPCN croit en la science mais ne se définit pas comme une société savante. L'association doit associer le savoir et la science sur des applications de terrain très concrètes, diffusables et reproductibles, comme elle a pu le montrer dans l'ouvrage « Risques majeurs - Incertitudes et décisions » co-publié en 2016 avec l'IMdR. Par ailleurs, dans son sigle, l'AFPCN fait référence à la prévention des catastrophes mais doit aussi se positionner sur les autres phases du cycle que sont la gestion de crise et la reconstruction. Elle doit également disposer d'un vrai portage politique.

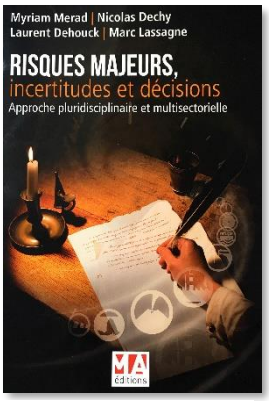

Ouvrage co-publié AFPCN-IMdR en 2016

L'AFPCN a des valeurs de rigueur, d'indépendance, de partage et de responsabilité, et a fait part de sa croyance en toutes les sciences, ce qui peut être une spécificité de l'association à une période où il existe parfois un déni des sciences en matière environnementale. Cette question sera abordée lors des tables rondes de cette journée.

Qu'en est-il de nos capacités à mettre en place une stratégie, quels sont actuellement nos moyens ?

En termes de moyens humains, l'AFPCN dispose actuellement de 2 chargés de mission (dont un mi-temps), d'un stagiaire, et d'une dizaine de bénévoles actifs. Cette force active doit être largement renforcée pour mettre en place cette stratégie.

La mutualisation des moyens associatifs répondra à la question du renforcement des forces actives au sein de l'AFPCN. Qu'en est-il de la production de l'AFPCN et de sa communication ?

L'association doit accentuer ses activités de vulgarisation des sujets traités au sein de ses groupes de travail. Elle doit également produire plus de livrables et des résumés en anglais. Les journées de conférences doivent être mieux retranscrites et doivent pouvoir être systématiquement filmées. Il manque une visibilité des productions mises en place par l'AFPCN, notamment au sein des groupes de travail.

L'AFPCN n'insiste peut-être pas assez sur la dimension économique dans le domaine des risques, un sujet qui prédomine pourtant à l'international. Qu'en est-il maintenant des partenariats de l'AFPCN ?

Nuage de mots des principales activités des partenaires de l'AFPCN

Les partenaires de l'AFPCN sont composés d'associations, d'instituts et de centres de recherche, d'entreprises privées, d'établissements publics, d'administrations et de collectivités territoriales. Il faut davantage diversifier les partenariats, notamment dans le secteur privé et le domaine économique. Les principales activités de nos partenaires tournent autour de la prévention et de la sensibilisation des risques, de la gestion de l'eau et des inondations, de l'aménagement et de l'environnement, au niveau national et international. Il en ressort que l'AFPCN doit se concentrer à trouver de nouveaux partenariats dans l'urbanisme ou encore dans la gestion de crise. Cela induit également une recherche de partenariats financiers, indispensables pour mettre en place les moyens relatifs au futur plan d'actions de l'AFPCN.

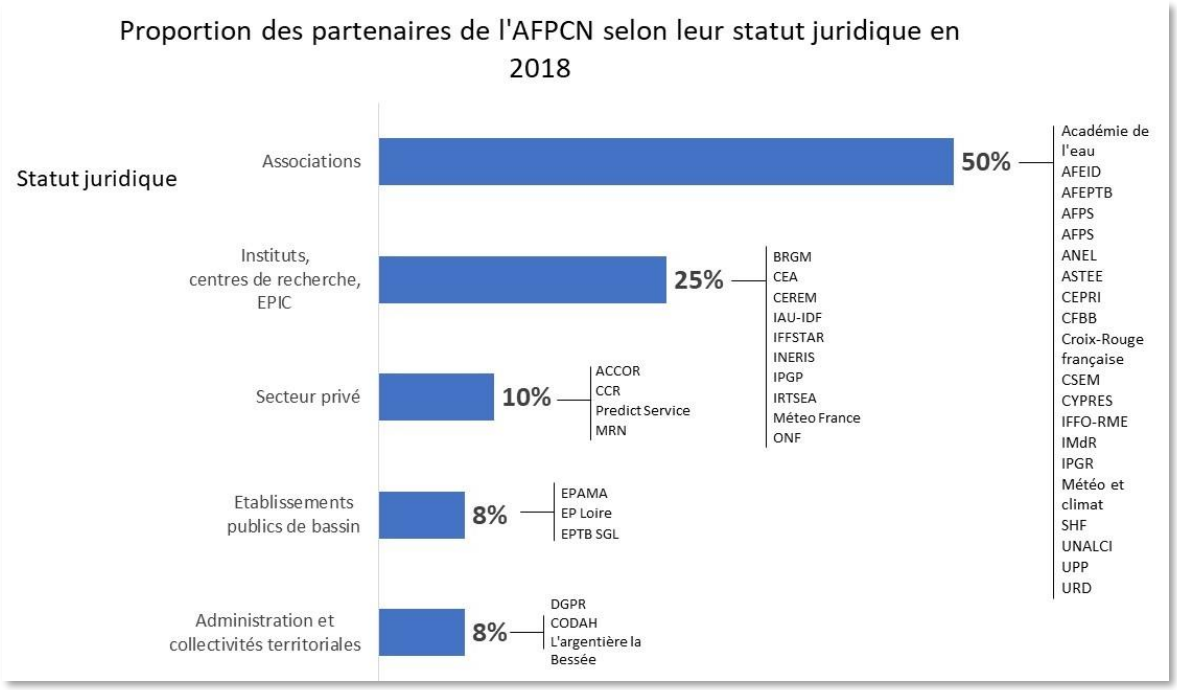

Premières questions de la salle sur la présentation de la première étape de l'action de rebond

PDF [Document verbatim des questions de la salle sur l'action de rebond de l'AFPCN]

Focus sur cinq projets/actions en cours, s'inscrivant comme autant de terrains et/ou outils d'accompagnement, d'expérimentation et/ou d'amplification de l'action de rebond AFPCN

L'AMO par AFPCN-CEREMA à MTES/DGPR pour la préparation-organisation-valorisation des 4èmes ANRN

François GÉRARD, membre du bureau de l'AFPCN
Bernard MODÉRÉ, membre du bureau de l'AFPCN

L'AFPCN a participé à des titres divers à toutes les ANRN depuis leur création, notamment en pilotage et en rapportage d'ateliers et dans la réalisation des actes des ANRN 2016. Pour les 4èmes Assises Nationales des Risques Naturels (ANRN) qui se tiendront les 25 et 26 mars 2019 à Montpellier, l'AFPCN a été officiellement sollicitée par la DGPR pour prendre part à l'assistance et maitrise d'ouvrage pour la préparation des ateliers et débats aux côtés du CEREMA. L'AFPCN sera également amenée à copiloter certains ateliers et réaliser les actes de ces ANRN. Les ANRN sont comme l'assemblée générale de la plateforme nationale de réduction des risques, à ce titre l'AFPCN est membre du comité d'organisation (COMORG : CEREMA, AFPCN, SRNH, DICOM, agglomération de Montpellier) et du comité de pilotage (COPIL : ensemble des partenaires sollicités). A cet effet, l'outil collaboratif en ligne de l'AFPCN est utilisé pour préparer notamment les ateliers.

Le thème conducteur des ANRN 2019 est « L'adaptation des territoires pour une société résiliente ». Cette édition comporte une nouveauté, un *market place*, destiné à présenter au cours d'une session des cas concrets ou des projets innovants.

L'AMO de l'AFPCN, entrainant tous ses partenaires volontaires, à l'université de Nice pour l'accueil en France de la conférence IDRiM 2019

Myriam MERAD, CNRS, membre du CS de l'AFPCN

La France a le plaisir d'accueillir en 2019 la conférence internationale de l'IDRiM à l'Université de Nice sur le site de l'IMREDD (Institut Méditerranéen de prévention des Risques Et du Développement Durable). Cette candidature française a pu se faire grâce à l'appui de Roland NUSSBAUM, Secrétaire Général exécutif de l'AFPCN, pour sa défense auprès de l'IDRiM Society et grâce au Comité de programme dont Jean-Michel TANGUY (SHF-AFPCN) et Nicolas DECHY (IRSN). En 2017, la conférence IDRiM de Reykjavik a beaucoup insisté sur la place des parties prenantes et l'amélioration des processus de prévention des risques et de gestion des catastrophes et des accidents majeurs. En 2018, la conférence à Sydney insistera sur la diversité et la nature des données dans la construction d'une politique de prévention. En 2019, la conférence insistera sur trois aspects : (1) la question de la connaissance, (2) la question de l'innovation, (3) la question des usages de la connaissance et des savoirs.

Jean-Michel TANGUY, SHF, membre de l'AFPCN
Nicolas DECHY, IRSN, membre de l'AFPCN

La société IDRiM (Integrated Disaster Risk Management) a été fondée en 2009 à l'Université de Kyoto. Depuis 2010 se sont succédées des conférences annuelles portant sur de nombreux aspects des risques : le risque socio-économique, culturel, la gouvernance des risques, les catastrophes à grande échelle, les sciences et technologies, les actions, les communautés résilientes, la croissance durable, etc. En 2018, l'intégration des données est un sujet fort qui comprend, en plus des données brutes acquises par des capteurs, une dimension citoyenne. En 2017, l'AFPCN a envoyé une délégation française à la conférence IDRiM de Reykjavik constituée d'une dizaine de personnes et qui a fait l'objet d'un rapport. Cette édition a rassemblé 216 participants, 160 communications, 28 pays. Les principaux thèmes ont été la connaissance des aléas, l'évaluation, l'analyse et le transfert des risques, la gestion du risque, et l'impact des catastrophes. Pour l'AFPCN, l'intérêt de participer à IDRiM repose sur une visibilité internationale et son appartenance à un réseau international (capacité à monter des collaborations et créer une base de contacts), un effet d'entrainement national, un renforcement de son positionnement sur les risques, l'amélioration des connaissances, et bien sûr la promotion du savoir-faire français à l'international. Par ailleurs, cela renforce l'approche inter associative et l'apport d'une diversité dans les doctrines pour le ministère notamment.

Rapport IDRiM 2017 Reykjavik de la délégation française portée par l'AFPCN

Le GT « Build Back Better »

Roland NUSSBAUM, Secrétaire Général exécutif de l'AFPCN
Eric PETITPAS, Conseiller MRN-AQC

Le « Build Back Better » (BBB) correspond au « reconstruire mieux », se traduisant littéralement par « Faire et reconstruire mieux ». Il y a une opportunité post-événement à reconstruire mieux dans la mesure où nous avons les capacités à le faire. Par exemple, l'événement de l'ouragan Irma, en septembre 2017, correspond à des sinistres extrêmement lourds. Le territoire concerné a beaucoup de difficultés dans un délai raisonnable à refaire mieux. Le sujet du BBB est donc complexe, surtout s'il n'a pas été anticipé. L'autre vision du BBB est de profiter de toutes occasions pour faire mieux : à la construction du bien en prenant en compte l'ensemble des aléas qui environnent ce bien, ou encore au quotidien de trouver le moyen d'améliorer ou de ne pas dégrader la vulnérabilité du bien. Il conviendrait d'avoir ainsi des dispositifs de diagnostic qui permettent à chacun et aux professionnels (artisans, entrepreneurs) d'évaluer, dans le cadre des travaux commandés par le maître d'ouvrage, les actions à mettre en œuvre pour diminuer la vulnérabilité du bien. Par exemple, au travers de la rénovation énergétique, lors du remplacement d'une

La conférence B3 du 8 septembre 2017

chaudière pour améliorer les performances et répondre au mieux à la réduction des gaz à effet de serre, il convient de se préoccuper de savoir si cette chaudière est implantée dans un sous-sol inondable ou non. Ceci dans un souci d'amélioration de la résilience du bien. Finalement, cette résilience est une action qui se prépare, qui se fait au quotidien lors des petits travaux, mais également lors des constructions neuves. Il est alors nécessaire d'impliquer l'entièreté du monde du bâtiment et les concepteurs pour que chaque partie d'ouvrage réalisé intègre la vulnérabilité aux aléas afin que les biens résistent mieux aux catastrophes.

Le GT « Risques et tourisme »

Amandine BERGER-SABBATEL, chercheuse en gestion des risques et membre de l'AFPCN

Au niveau international, la problématique « risques et tourisme » commence à émerger comme c'est le cas par exemple en Islande ou encore au Japon où l'afflux de touristes impose au pays de revoir sa conception de la gestion des risques. En France, peu de travaux opérationnels ou de recherche sont engagés sur ce sujet. Un sujet qui reste tabou par le fait qu'il existe une opposition entre la gestion des risques et la gestion du tourisme. Lancé en 2018, le groupe de travail de l'AFPCN a fait l'objet d'une note de cadrage qui a permis de faire émerger cinq thématiques : (1) l'hôtellerie de plein-air (e.g. camping), (2) l'intégration des acteurs économiques, (3) la communication et l'information sur les risques à destination à la fois des populations locales et des publics touristiques, (4) l'attractivité des territoires, (5) le risque comme moteur d'innovation pour repenser la relation aux territoires. Une première réunion de préfiguration se tiendra en septembre à laquelle ont été conviés des associations d'élus ou encore des acteurs comme Atout France. Puis seront retenus quelques cas d'études avec des problématiques concrètes comme par exemple le cas d'Etretat avec le risque de submersion marine qui impacte les falaises et ainsi le million de touristes qui viennent les admirer chaque année et qui contribuent eux-mêmes au risque par l'accélération de l'érosion de ces mêmes falaises. Les études feront l'objet de sous-groupes dont la conclusion des travaux sera confrontée lors d'une journée d'étude.

Des démarches en cours en vue d'une mutualisation des moyens des associations intervenant dans le domaine de l'eau, des risques et des territoires

Régis THÉPOT, membre du bureau de l'AFPCN

Le constat réalisé est que de nombreuses associations localisées à Paris qui interviennent dans les domaines de l'eau, des risques et des territoires, ont des difficultés communes : locaux inadaptés, absence de salles de réunions, des moyens financiers sous la forme de subventions qui tendent à diminuer, des effectifs salariés limités en partie affectés à des tâches administratives (e.g. gestion des cotisations, gestion budgétaire), etc. Par ailleurs, le télétravail et le travail nomade deviennent une tendance importante, ce qui soulève la question de repenser le mode de travail associatif. Ainsi est né le projet de mutualisation d'associations dans un lieu unique tout en conservant l'indépendance et la personnalité de ces associations. L'idée est de créer un tiers-lieu, un lieu de *coworking*, **un lieu convivial et collaboratif dédié à l'eau, aux risques et aux territoires**, en région parisienne. Des opérateurs de l'économie sociale et solidaire sont actuellement en train de concevoir des lieux dédiés notamment à la construction durable, dans lequel les risques pourraient être intégrés. Ce tiers-lieu pourrait être localisé en bord de Seine, ce qui constituerait un lieu emblématique.

L'expérimentation (ouverte aux partenaires de l'AFPCN) sur 2018 d'un espace d'intelligence collaborative

Sébastien LEIBRANDT, chargé de mission AFPCN

Les objectifs de cet espace d'intelligence collaborative (https://afpcn.ecdys.fr) sont de faciliter la communication, les échanges et le partage d'information au sein de l'écosystème de la prévention et de la gestion des risques naturels, y compris les participants aux groupes de travail de l'AFPCN et de ses partenaires. Cet espace a pour fonction de (1) constituer un annuaire francophone des acteurs et des experts de la prévention et de la gestion des risques (adhérents physiques et institutions partenaires), (2) avoir un accès libre aux activités des GT de l'AFPCN, du CU de l'ONRN, ou encore du COPIL et COMORG des ANRN2019, (3) partager des expériences et des initiatives en matière de réduction du risque de catastrophes (RRC), (4) consulter un calendrier des événements RRC nationaux et internationaux. Les fonctionnalités de la plateforme seront étendues selon les nouveaux projets comme celui de la mutualisation des moyens associatifs.

L'espace collaboratif présente en page d'accueil un défilé des actualités et des événements de l'AFPCN puis une liste de « bandeaux » correspondant à des groupes et espaces de travail de l'AFPCN et de ses partenaires. Un annuaire des acteurs du risque est constitué de fiches utilisateurs permettant aux participants de faire apparaitre leur expertise et les mots-clés correspondant à leurs compétences, ce de façon à pouvoir identifier plus facilement les différentes expertises constituant le réseau de l'AFPCN. De même, un annuaire des « entités », c'est-à-dire des partenaires, permet de recenser les secteurs d'activités des personnes morales constituant le réseau AFPCN. Les pages consacrées aux groupes de travail comprennent un onglet « présentation » qui introduit le GT et ses objectifs, son calendrier et sa gouvernance, et un onglet « accueil » qui permet aux membres du GT de partager des documents, réagir à des débats, poster des idées, autour de thématiques et pistes d'exploration (cas d'étude). Les données recueillies par les animateurs de GT peuvent être analysées par des outils statistiques simples permettant de trancher des questionnements et faire avancer les travaux dans un temps imparti.

Se connecter à l'espace collaboratif de l'AFPCN.

Questions de la salle sur les présentations-focus

PDF

Document verbatim des questions sur les actions en cours à l'AFPCN

ÉCHANGES PARTICIPATIFS SUR LE DIAGNOSTIC ET LES RECOMMANDATIONS

Table ronde 1 - Débat entre grands témoins de la communauté associative et partenaires « Scientifique et Technique » sur le diagnostic de l'action de rebond

Jean-Michel TANGUY, membre AFPCN & SHF, et **Maryse VERCOUTERE**, consultante RRC pour l'AFPCN, invitent les participants, issus de nos partenaires « Scientifiques et techniques », à donner leur avis sur le diagnostic réalisé de l'association et à émettre leurs recommandations.

- **Philippe GARNIER**, architecte, enseignant-chercheur, CRAterre, Labex AE&CC, ENSA de Grenoble, membre du COPIL Risk@Univ. Grenoble Alpes, membre du CS AFPCN,
- **Gilles GRANDJEAN**, Adjoint en charge de la recherche au directeur de la Direction « Risques et prévention » du BRGM, co-animateur du groupe « risques environnementaux » de AllEnvi, membre suppléant du CA AFPCN,
- **Olivier METAIS**, Président de la Société Hydrotechnique de France (SHF), professeur à l'Institut national Polytechnique de Grenoble, Ecole Nationale Supérieure de l'Energie, l'Eau et l'Environnement,
- **Didier RICHARD**, Ingénieur-chercheur à Irstea, co-animateur du groupe "risques environnementaux, naturels et écotoxiques" d'AllEnvi, membre du CA AFPCN,
- **Freddy VINET**, Professeur de géographie à l'université de Montpellier 3, éditeur d'un ouvrage collectif en deux volumes sur la connaissance et la prévention des inondations, à l'usage des chercheurs et des praticiens, en langues anglaise et française (« Floods 1 et 2 », ISTE-ELSEVIER 2017)

Document verbatim des échanges de la table ronde n°1

Résumé des attentes et des recommandations vis-à-vis de l'AFPCN

Sur l'AFPCN en général, sa vocation

- L'un des rôles fondamentaux de l'AFPCN est de créer un environnement favorable à tous les niveaux à la question des risques et d'en constituer un écosystème.
- Aider à rendre visible au niveau national la question des risques et des catastrophes
- Favoriser la cohérence d'un positionnement de la France et de la recherche française sur les risques
- Besoin de concrétiser et faire connaitre le cas échéant des positions issues de ses travaux auprès des alliances et établissements de recherche
- Mettre en cohérence et cartographier ce qui se fait au niveau des risques en France et à l'international
- Servir de point d'entrée pour monter des projets multi acteurs en termes de mise en contact et de cartographie des acteurs

Sur la gouvernance et le fonctionnement de l'association

- Mettre à disposition une revue électronique trimestrielle pour faire circuler les informations de manière synthétisée
- Co-organiser des événements sous la forme de co-labélisations, mutualiser les moyens (publications, conférences, etc.)

Sur le CS et ses GTs en particulier

- Avoir un vrai rôle de définition d'une ligne scientifique et technique de l'AFPCN
- Se positionner par rapport aux équipes de recherche dans des organismes où se fait la recherche, et par rapport à d'autres « assemblées » de scientifiques
- Etablir un document concernant sa visibilité, les principales thématiques qu'il souhaite traiter, avancer dans la réflexion sur l'amélioration des GT

Visualiser les vidéos de la table ronde n° 1 :

Intervention de Freddy VINET

Présentation de la table ronde et des panélistes

Quelles sont vos réactions par rapport aux éléments de diagnostic de l'AFPCN ?

Quelles recommandations pratiques pour que l'AFPCN définissent une vraie politique technique ?

Table ronde 2 – Débat entre grands témoins des communautés d'usagers et de praticiens de la gestion des risques, sur le diagnostic de l'action de rebond

Régis THEPOT, membre du bureau de l'AFPCN, et **Maryse VERCOUTERE**, consultante RRC pour l'AFPCN, invitent les participants, praticiens de la gestion du risque, à donner leur avis sur le diagnostic réalisé de l'association et à émettre leurs recommandations.

- **Evelyne ALLAIN,** directrice de l'IFFO-RME,
- **Stéphanie BIDAULT**, directrice du CEPRI, membre du CA AFPCN,
- **Catherine GREMILLET**, directrice de l'AFEPTB et de l'ANEB,
- **Daniel MARCOVITCH**, co-président de la Commission Mixte Inondation (CMI),
- **Christian SANCHIDRIAN**, délégué général de l'Union Nationale des Associations de Lutte contre les Inondations (UNALCI),
- **Christian SOMMADE**, délégué général du Haut Comité Français pour la Défense Civile (HCFDC),
- **Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC**, Chef de la Mission Interrégionale Arc-Méditerranéen sur les pluies intenses et vice-présidente de l'Association Française de Génie Parasismique (AFPS),
- **Emmanuel VIALLET**, président de l'AFPS

PDF **Document verbatim des échanges de la table ronde n°2**

Résumé des attentes et des recommandations vis-à-vis de l'AFPCN

Sur l'AFPCN en général, sa vocation

- L'AFFPCN donne l'image d'un cercle fermé, ce qui est antinomique avec sa fonction
- Développer l'information, les échanges, l'appartenance au « groupe France », le transfert scientifique et technique, l'information sur la gouvernance nationale et internationale, et les projets de partenariats
- Réaliser une cartographie des acteurs et des initiatives « risques » en France
- Apporter un regard neuf, une vision du terrain, une vision prospective sur le cadre réglementaire et législatif en essayant de formuler des recommandations
- Susciter des vocations parmi ses partenaires, d'actions collaboratives dans l'intérêt commun.
- Sortir de l'image de société savante et s'adresser à tous les publics
- Sortir des activités susceptibles de faire doublon avec celles des partenaires (ex. Journées PCS vis-à-vis des associations agissant sur collectivités et bureaux d'études)

Sur la gouvernance et le fonctionnement de l'association

- Les partenaires ont besoin de l'AFPCN mais ont aussi besoin de la faire évoluer
- Créer des collèges d'adhérents (collectivités, organisations scientifiques, ONG, adhérents individuels, etc.) qui seraient représentés par 1 membre élu au CA de l'AFPCN
- Pour contribuer à son animation et répondre à son besoin de ressources humaines, l'AFPCN pourrait utiliser ses partenaires pour des missions en alternance
- L'action territoriale de l'AFPCN pourrait se faire sous la forme de « laboratoires des territoires » : travailler sur la méthodologie et le transfert d'informations
- Réaliser un retour d'expérience sur l'échec de la plateforme Pprim pour ne pas reproduire les mêmes erreurs

Sur le CS en particulier et les GTs plus généralement

- Besoin de vulgariser davantage les résultats du conseil scientifique pour un accès tout public
- Le conseil scientifique pourrait apporter une contribution active à l'analyse des problèmes rencontrés sur le terrain, comme par exemple des analyses pluridisciplinaires post-crises

---

Visualiser les vidéos de la table ronde n° 2 :

Intervention de Emmanuel VIALLET

Présentation de la table ronde et des panélistes

Retour sur les éléments de diagnostic présentés

Commentaires / réactions d'un ancien vice-président délégué de l'AFPCN : Yves Le BARS, président du Comité français pour la solidarité internationale (CFSI) et ancien président du GRET, ONG française de coopération pour le développement

Yves LE BARS, ancien Vice-Président Délégué de l'AFPCN

Dans cet exercice de rebond, tout comme les enfants font du trampoline, il est important que l'AFPCN retombe bien dans son cercle de base, c'est-à-dire sur ses fondamentaux. De cette journée se dégagent quatre points :

1. Le besoin réel d'une plateforme

Dans une société cloisonnée, où la recherche est très spécialisée, il est nécessaire de construire un endroit où peuvent se rencontrer des gens d'origines différentes, de points de vue différents, mais qui sont attachés à un enjeu. Il y a donc réellement besoin de l'AFPCN en tant que réseau pluri-acteurs qui permet à chacun de sortir de son domaine strict, de repérer les sujets qui ne sont pas assez travaillés, les sujets émergents ou encore orphelins d'experts, ou pour commencer à s'intéresser aux problèmes « vaseux » qui suscitent un malaise. En effet, passer du malaise au problème est un vrai travail intellectuel pour la société (e.g. le problème des sargasses). Le pluri-acteur est une force, par exemple l'implication des associations de personnes inondées est très importante pour comprendre comment sur le terrain les habitants apprennent à vivre avec le risque. L'AFPCN doit inversement pouvoir apporter à ses membres le plus que leur écosystème propre ne permet pas d'avoir.

2. Le lien avec la recherche et l'enseignement supérieur

Le conseil scientifique (CS) de l'AFPCN peut être un des moteurs de l'association mais qu'on ne doit pas prendre comme un bureau d'étude gratuit. Il est constitué d'un groupe de personnes qui peuvent aider à poser des questions et aider à passer de « il y a un malaise » à « quel est le problème ? » en se demandant si le problème a déjà été abordé au sein de la recherche. Le GT du conseil scientifique sait relier la question de la prévention et de la gestion du risque et la question du risque de catastrophes globales comme le changement climatique. Il est ainsi besoin de repositionner régulièrement le CS, de le rendre communiquant avec l'ensemble de la plateforme, mais aussi que l'ensemble des membres ait de l'appétence pour le CS. Par ailleurs, par sa diversité, les membres de l'AFPCN peuvent apporter une formation générale sur les risques. La confrontation avec les étudiants est une source de pertinence pour sa propre réflexion. A travers la formation, à travers l'interaction terrain-formation-recherche, on fabrique les idées utiles aux décisions futures.

> *« Les décisions d'aujourd'hui se prennent en fonction des idées produites il y a 10 ans, et les décisions qui seront prises dans 10 ans se fondent sur les idées d'aujourd'hui.*

3. La dimension territoriale

La dimension territoriale est-elle assez importante à l'AFPCN ? Quels sont les moyens à mettre en œuvre pour lui donner plus d'importance ? Il existe des membres de l'AFPCN répartis sur l'ensemble du territoire (e.g. EPTB). Cette dimension territoriale est à mettre en lien avec le travail du CS autour de la clarification des enjeux et des connaissances.

4. La dimension internationale

Les mots-clés dans la dimension internationale sont « échanges » et « solidarité », qu'avons-nous en commun avec l'ensemble de la planète ? Comment pouvons-nous apporter notre appui ? L'enjeu du changement climatique en est le parfait exemple. Dans les risques de catastrophe, à toutes les échelles, du global au local, nous sommes tous reliés par un système d'assurance qui montre une certaine interdépendance. Un bel exemple de solidarité a été celui du programme ANR consacré au séisme d'Haïti.

Finalement, ces quatre points ci-dessus constituent les quatre axes d'activité de l'AFPCN, mais avec quels supports et quels moyens ? L'espace d'intelligence collaborative apparait limité à la digitalisation mais doit bien être un espace où les gens peuvent venir parler de leurs malaises, de leurs problèmes, de leurs attentes pour un travail collectif. L'ambition de l'action de rebond est d'écrire un certain nombre de scénarios d'évolution mais l'AFPCN doit avoir l'ambition d'employer deux ou trois chargés de mission, capables d'autonomie, qui puissent proposer des initiatives, assurer une vigilance continue. L'action de rebond doit permettre à l'AFPCN d'expliciter ce qu'elle peut faire et ce qu'elle ne peut pas faire. S'ajoute l'importance des partenariats structurants et complémentaires, sans aucune notion de concurrence, avec l'ambition de travailler ensemble sur des sujets communs. Enfin, à propos d'un modèle économique, la collecte de la générosité du public n'a effectivement pas un rendement élevé, une possibilité serait que l'AFPCN s'associe à des fondations (d'entreprises ou non).

Commentaires / réactions de la direction générale de la prévention des risques (MTES/DGPR) : **Thierry HUBERT**, adjoint à la Cheffe du Service des Risques Naturels et Hydrauliques (SRNH)

Thierry HUBERT, adjoint à la Cheffe du Service des Risques Naturels et Hydrauliques (SRNH/DGPR)

Quelles sont les attentes de l'administration et du ministère par rapport à l'exercice de rebond de l'AFPCN ? Tout d'abord l'AFPCN ne doit pas craindre son utilité auprès du ministère : elle est réellement utile. Mais de quelle utilité s'agit-il ? Avant la création de l'AFPCN, il y avait un vide et un besoin réel d'une association qui rassemble et fédère autour du sujet de la prévention des catastrophes naturelles. Le terme de prévention a surement évolué depuis la fin des années 1990 mais reste très important aujourd'hui. L'AFPCN a joué alors un rôle inégalé auprès des acteurs de la prévention des risques naturels dans l'ensemble des actions et des activités développées à ce sujet. La politique de la prévention des risques est plutôt récente. Elle s'inscrit de façon transversale dans le paysage des diverses politiques publiques et y a pris une dimension très importante. L'AFPCN s'est ainsi fait reconnaitre au niveau international, notamment auprès des organismes non gouvernementaux de divers pays européens et auprès de l'ONU et son programme ISDR. Elle représente la société civile qui imprime le paysage actuel. La compétence scientifique est aussi au cœur même de l'AFPCN avec des personnes qui ont un bon niveau de connaissance, de pratique et d'expérience, notamment de terrain.

> *« L'AFPCN est l'oreille et le porte-voix de tout ce qui se passe dans le domaine des risques et que le ministère ne mesure pas précisément.*

L'AFPCN a également joué un rôle dans toutes les instances que le ministère et la direction générale de la prévention des risques a développé. Le ministère avait alors suggéré à l'AFPCN de constituer un réseau qui regroupe l'ensemble des acteurs de la prévention des risques naturels, tout d'abord pour avoir un unique interlocuteur, mais également pour faciliter le dialogue et la représentation. C'est ainsi que le président de

l'AFPCN est également devenu le président du COPRNM. L'AFPCN a contribué à mettre en place ce conseil et créer ainsi un lieu d'échange et de discussion qui ont permis d'engager un certain nombre de travaux contribuant par exemple à la création de la CMI, de l'ONRN, à mettre également en place un comité international. L'AFPCN est aujourd'hui incontournable. Elle a un rôle dans l'organisation des ateliers des ANRN, dans l'animation du Comité des utilisateurs de l'ONRN.

L'action de rebond de l'AFPCN répond à un besoin de renouvellement et de redynamisation tout en conservant nécessairement ce réseau d'acteurs, ce réseau d'experts (le conseil scientifique), ce réseau d'associations indispensable à la diffusion de de la culture de la prévention des risques. Il faut donc continuer à s'ouvrir. Les questions d'actualité qui se posent au gouvernement, au ministère, aux associations, à la société en général, montrent que nous sommes dans une période de transition environnementale. On découvre tous les jours de nouveaux enjeux face aux changements climatiques et à la succession d'événements dramatiques et dommageables. C'est le pari auquel l'AFPCN doit répondre pour aider à passer cette transition écologique, énergétique, numérique doublée d'une importante transition sociale et démographique. La démographie mondiale croissante expose de plus en plus les populations aux risques auxquels elles devront se préparer et s'adapter grâce aux évolutions intellectuelles et scientifiques. L'AFPCN a plus de moyen prospectif que n'en a le ministère. L'association devra accompagner demain les politiques de prévention des risques naturels pour mobiliser les bons outils et les bonnes idées de la transition qui pourront améliorer la prévention et la réduction de la vulnérabilité aux risques de catastrophes naturelles.

Conclusions de cette conférence d'étape et rappel des prochaines étapes

Christian KERT, Président de l'AFPCN

Tout d'abord, il y a une véritable attente sur les territoires de présence de l'AFPCN et de respect des identités territoriales. Ensuite, la mise en commun de nos projets est une affaire de complémentarité dans le respect des identités de chacune des structures. Ensuite, il existe une vraie préoccupation européenne autour des catastrophes naturelles, mais moins autour de leur prévention. Certains Etats sont dépourvus de structures de prévention mais plutôt de structures de gestion de crise. Enfin, l'action de rebond représente une mutation du lien entre l'association et les pouvoirs publics, où l'AFPCN peut devenir le bras armé des politiques de prévention en tant qu'association et au sein du COPRNM. La prévention est devenue un véritable sujet de société, notamment pour les élus locaux. Un élu du Var, à l'occasion d'un forum sur les migrations, s'est exprimé à ce propos en disant « je crains beaucoup plus les risques naturels que les risques humains ». Il y a donc une attente, l'AFPCN doit essayer d'y répondre.

> *« L'AFPCN peut devenir le bras armé des politiques de prévention en tant qu'association et au sein du COPRNM.*

Prochaines étapes de l'action de rebond de l'association :

- **5 septembre 2018** (14h-17h) : **présentation du document final de diagnostic institutionnel de l'AFPCN** par Maryse VERCOUTERE, consultante RRC auprès de l'AFPCN
- **12 octobre 2018** (10h-13h) : **Atelier de réflexion sur la définition des futures orientations stratégiques de l'AFPCN -** *Comment impliquer davantage les acteurs de la société civile dans la prévention des catastrophes naturelles ?* au MTES, à la Tour Sequoia, La Défense.
- **20 décembre 2018** : présentation du plan d'actions triennal 2019-2021 de l'AFPCN par **Maryse VERCOUTERE**, consultante RRC auprès de l'AFPCN.